



## UNE NOUVELLE CHANCE

# Nous souhaitons beaucoup de succès à cette 52ème législature !

La 52ème législature de notre Parlement a débuté. Une continuation pour les uns, un nouveau départ pour les autres. Du côté de mfe, tout le monde le sait : il est clair que c'est surtout la politique de santé qui nous intéresse. De même, celles et ceux qui ont déjà eu affaire à nous savent que nos intentions ne consistent pas à défendre des intérêts – ils n'existent pas – mais à maintenir et à développer un système de santé d'excellente qualité. Et c'est là que les problèmes commencent.

Depuis plus de 20ans, nous n'avons cessé d'attirer l'attention sur le fait qu'une pénurie de médecins de famille et de l'enfance est inévitable. Il y a quelques semaines, la dernière publication de l'Office fédéral de la statistique a analysé les chiffres MAS et confirmé ce que nous constatons déjà toutes et tous au quotidien: il en manque! À la campagne plus qu'en ville, et ce malgré un temps de travail toujours supérieur à la moyenne, avec de plus en plus de personnes travaillant à temps partiel. Il faut absolument plus de médecins de famille et de l'enfance, et sans le soutien et la pression du

Parlement, le nombre de places d'étude et de formation postgraduée n'augmentera pas.

La lutte pour un financement uniforme est presque aussi longue: cela fait 14ans que le Parlement travaille sur ce projet. Différentes modifications, comme l'intégration des soins, ont entraîné des retards. Une chose est sûre: il n'y a absolument aucune raison justifiant un financement différent des prestations stationnaires et ambulatoires. Le financement actuel engendre de faux incitatifs dans notre

système. Avec EFAS ils pourraient au moins être corrigés.

### **Ce que nous espérons?**

Que l'on renonce aux micro-régulations qui nous demandent plus de travail sans générer d'avantages pour les patient-e-s et le système. Que l'on voit plus grand. Et que celles et ceux qui sont au cœur de l'action soient entendus: les patient-e-s, mais aussi les médecins de famille et de l'enfance.

### **Ce qui nous préoccupe?**

Les compétences du Parlement en matière de santé ont diminué. Les conseillères et conseillers nationaux et aux États qui connaissent bien le sujet sont moins nombreux, celles et ceux qui sont partis n'ont pas été remplacés. Il incombe donc maintenant à l'équipe restante d'attirer la relève. Nous sommes prêts à les aider.

Et cela vaut aussi pour le nouveau conseiller fédéral ou la nouvelle conseillère fédérale qui reprendra le DFI – un nouveau départ, avec de nombreux nouveaux dossiers, dont un qui nous tient particulièrement à cœur: TAR-DOC. Un parmi tant d'autres, mais si important!

Nous souhaitons beaucoup de succès à cette 52ème législature!

*Philippe Luchsinger*